

Thème du CNRD 2017-2018

« S'engager pour libérer la France »

Des ressources en ligne

Pour la Fondation de la Résistance :
Hélène Staes, responsable des activités pédagogiques
Fabrice Bourrée, chef du département AERI



Fondation
de la
France Libre

Revue de la Fondation de la France Libre
Septembre 2017 – Numéro 65



CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE
ET DE LA DÉPORTATION 2017-2018

S'engager
pour libérer
la France

Dossier pédagogique préparatoire

Brochure pédagogique préparatoire
coordonnée par la
Fondation de la France Libre

- Brochure imprimée
Contacter Sylvain Cornil-Ferrot
via le formulaire « Contact »
du site Fondation de la France libre
www.france-libre.net/
- Brochure numérique interactive
www.france-libre.net/preparer-cnrd/

ENSEIGNER
LA
RÉSISTANCE

SOUS LA DIRECTION DE
LAURENT DOUZOU
ET TRISTAN LECOQ

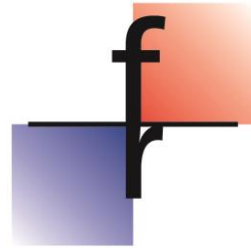


Enseigner la Résistance, Paris,
Canopé Editions 2016
en partenariat avec la Fondation de la
Résistance

Ouvrage dirigé par Laurent Douzou et
Tristan Lecoq

A voir en ligne, l'espace pédagogique
(études de documents, documents
analysés)

www.reseau-canope.fr/enseigner-la-resistance/#/



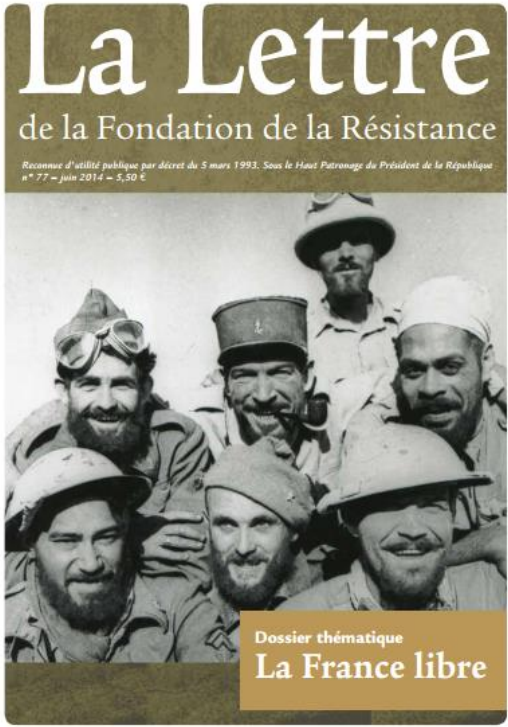
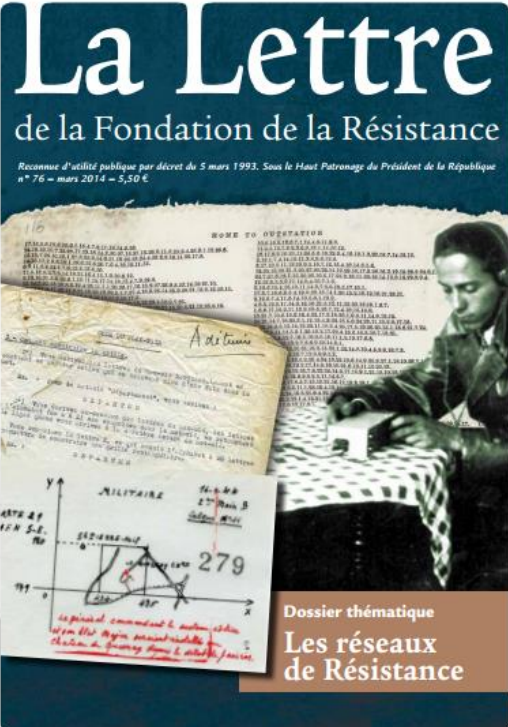
Ressources en ligne proposées par la Fondation de la Résistance

La Lettre de la Fondation de la Résistance

www.fondationresistance.org/

une revue
trimestrielle
thématique
pour les
enseignants

- Synthèse de connaissances à partir de l'historiographie la plus récente
- Études de documents en relation avec les programmes scolaires
- Orientation bibliographique, sitographie, lieux ressources



A feuilleter en ligne sur le Musée de la résistance en ligne, rubrique « Espace pédagogique »
http://museedelaresistanceenligne.org/pedago_espace.php?pave=3

Musée de la Résistance en ligne www.museedelaresistanceenligne.org/

MUSÉE
DE LA **RÉSISTANCE** 1940-1945
EN LIGNE



fondation de la résistance

Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française
ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas.
Charles de Gaulle



MÉDIAS

LIEUX

PERSONNES

OUTILS
ET RESSOURCES

ESPACE
PÉDAGOGIQUE CNRD

Voir le bloc-notes (0)

Une exposition
dédiée au thème du
CNRD

LA RÉSISTANCE 1940-1945

Rechercher



Les expositions virtuelles ont été réalisées par les équipes de l'AERI, avec le concours de nombreux partenaires, historiens, spécialistes venant de toutes les régions.

EXPOSITIONS



"S'engager pour la libérer
la France" (CNRD
2017-2018)



Formation « Résistance,
répression, écriture »



Le fonds Jean Meunier aux
archives municipales de
Tours



La mémoire de la
Résistance dans l'Yonne



>"S'engager pour la libérer la France" (CNRD 2017-2018)

imprimer



"S'ENGAGER POUR LA LIBÉRER LA FRANCE" (CNRD 2017-2018)

En lien avec le thème du concours national de la Résistance et de la Déportation 2017-2018, ce corpus documentaire complète les éléments contenus dans la brochure pédagogique éditée par la Fondation de la France libre (disponible sur <http://www.france-libre.net/preparer-cnrd/>) grâce à une série de documents et de témoignages.



Crédits

Voir le bloc-notes (0)

>"S'engager pour la libérer la France" (CNRD 2017-2018)

imprimer

"S'ENGAGER POUR LA LIBÉRER LA FRANCE" (CNRD 2017-2018)

"S'engager pour la libérer la France" (CNRD 2017-2018)

- 1. S'engager : les débuts et les pionniers
 - 1.1 Capituler : la France en 1940
 - 1.2 La naissance de la France libre
 - 1.3 S'engager : "faire quelque chose" en France
- 2. S'engager : s'organiser pour agir
 - 2.1 Des résistance à la Résistance
 - 2.2 Les Forces françaises libres dans l'Empire et le monde
 - 2.3 Mouvements, réseaux, lutte armée : une montée en puissance
- 3. S'engager : Participer à la libération de la France
 - 3.1 Les prémices de la Libération
 - 3.2 La libération militaire de juin 1944 à septembre 1945
 - 3.3 S'engager pour une France nouvelle et le retour d'un Etat de droit

Des résistance à la Résistance

HAUT ▲

En 1940-1941, la France libre et les Britanniques se consacrent à la création de leurs propres réseaux en France, sans avoir de contact avec les mouvements de résistance. Cette lenteur s'explique parce que le bon fonctionnement d'un réseau de renseignement nécessite plusieurs étapes : l'envoi d'agents en métropole, le recrutement sur place d'informateurs, l'envoi d'opérateurs radio avec un émetteur-récepteur pour transmettre par morse, enfin l'envoi de petits avions capables de récupérer du courrier. Les premiers contacts de la France libre avec les mouvements s'établissent à l'automne 1941. Mais l'étape décisive est le parachutage en zone Sud de Jean Moulin le 1er janvier 1942. Cet ancien préfet mène des discussions pendant neuf mois avec les dirigeants des trois principaux mouvements de zone Sud : Combat, Libération et Franc-Tireur. Jean Moulin apporte de Londres de l'argent qui permet d'imprimer les journaux de ces mouvements à plus de dix mille exemplaires. Il va les convaincre de se placer sous l'égide du général de Gaulle et de mettre leurs moyens en commun dans plusieurs départements.

Pour la zone Nord, la France libre fait venir à Londres le chef du mouvement de résistance Charles de Gaulle. Le général de Gaulle écrit un texte adressé aux mouvements dans lequel il leur propose de rejoindre la France libre. Ce texte est connu sous le nom de « aux mouvements est de dissiper la méfiance envers le risque de collaboration » dans laquelle de Gaulle proclame son attachement aux valeurs de la République.

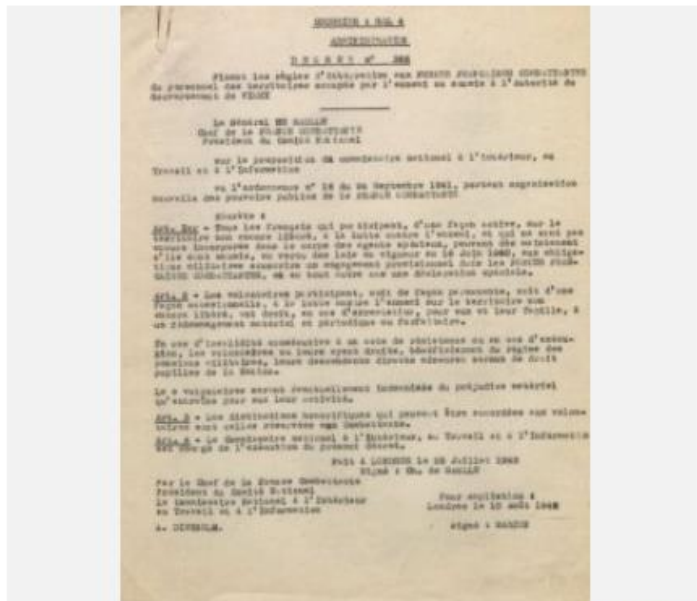
Le 27 mai 1943 se tient à Paris la première réunion du Comité national de la Résistance, réunissant les représentants de 8 mouvements de résistance, 6 partis et 2 syndicats. Le résultat tient d'abord à un sentiment d'urgence : dans l'ignorance des plans de la Wehrmacht, les Français ne savent pas que la libération est imminente. Ce sentiment est renforcé par la dégradation de la situation en France. L'unification politique et militaire de la Résistance, à tous les niveaux, est la condition pour que la Résistance puisse lutter efficacement contre le Service du travail obligatoire. Le Comité national de la Résistance est ensuite les jeunes au service de la libération du pays. La formation du CNR a aussi pour objectif de montrer aux Alliés que la Résistance est tout entière est derrière la France libre, au moment où les discussions entre de Gaulle et Giraud vont aboutir à la formation d'un Comité français de la Libération nationale à Alger. Aux yeux de la majorité des résistants, de Gaulle apparaît comme un meilleur garant du rétablissement d'un régime républicain que son rival. Enfin, la présence des partis et des syndicats au CNR, aux côtés des mouvements de Résistance, se justifie parce qu'avec le discrédit total de Vichy, des cadres ou militants de ces organisations contribuent désormais grandement à l'implantation de la Résistance sur tout le territoire.

Des médias contextualisés et analysés



Raymond Aubrac : les différents moyens de communiquer avec Londres | Ordre de mission de Jean Moulin, 4 novembre 1941 | Déclaration du général de Gaulle, juin 1942 | "Courrier général 4 : Administration, décret n° 366", 25/07/1942 (intégration aux FFC)

Un exemple de fiche média



Voir le verso

"COURRIER GÉNÉRAL 4 : ADMINISTRATION, DÉCRET N° 366", 25/07/1942 (INTÉGRATION AUX FFC)

Légende :

Document intitulé "Courier général 4 : Administration, décret n° 366 fixant les règles d'intégration aux Forces Françaises Combattantes du personnel des territoires occupés par l'ennemi ou soumis à l'autorité du Gouvernement de Vichy", fait à Londres, le 25 juillet 1942, suivi de sa note d'application

Genre : Image

Type : Décret

Source : © [Archives municipales de Tours - Fonds Jean Meunier - 5Z5/1N102 et 103](#) Droits réservés

Détails techniques : Document imprimé sur papier pelure de 5 pages (voir aussi verso et album).

Date document : 25 juillet 1942

Lieu : France - Centre - Indre-et-Loire - Tours

Ajouter au bloc-notes

Analyse média

Edicté à Londres, le 25 juillet 1942, et introduit clandestinement en France occupée à l'intention des chefs de réseaux, le décret 366 est un texte capital qui fixe les règles d'intégration aux Forces françaises combattantes (FFC). Pour autant, ce décret, signé Charles de Gaulle, chef de la France combattante et président du Comité national, fut longtemps méconnu des historiens et du grand public, de même que la note ou circulaire d'application subséquente n°1368/D/BCRA datée du 27 juillet 1942. (1)

Ce décret, proposé par le commissaire national à l'Intérieur, au Travail et à l'Information André Diethelm, au nom du Comité national français (CNF) et de son chef, de Gaulle, s'inscrit dans la continuité de l'ordonnance portant organisation nouvelle des pouvoirs publics de la France combattante.

Le premier article du décret établit que les Français combattant l'ennemi sur le sol occupé qui ne seraient pas encore affiliés à un réseau des Forces françaises combattantes (ils sont appelés "agents spéciaux"), sont encouragés à le faire.

Le deuxième article établit que tout volontaire prêt à combattre l'ennemi sur le sol occupé - que sa participation soit pleine ou occasionnelle -

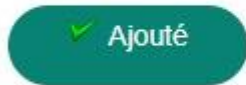
Ajout d'une notice média au bloc-notes

Chaque notice média peut être ajoutée au bloc-notes à l'exception des sons et films.

Lorsque la notice a bien été ajoutée, le bouton d'ajout est modifié comme ci-dessous

Date document : NOVEMBRE- DÉCEMBRE 1942

Lieu : France - Centre - Indre-et-Loire - Tours



RAPPORT SUR L'ÉTAT D'ESPRIT ET L'OPINION EN ZONE OCCUPÉE, JEAN MEUNIER, OCTOBRE 1942

Légende :
Rapport sur l'état d'esprit et l'opinion en zone occupée, rédigé par Jean Meunier en octobre 1942 et envoyé à Félix Gouin avec une lettre d'accompagnement.

Genre : Image

Type : Rapport

Source : © Archives municipales de Tours - Fonds Jean Meunier 5Z5/2N31 Droits réservés

Détails techniques : Document de sept pages (voir album).

Date document : Novembre- décembre 1942

Lieu : France - Centre - Indre-et-Loire - Tours

Ajouter au bloc-notes

Analyse média

Après un état des lieux très général, Jean Meunier aborde l'état d'esprit par classement corporatiste :

- les milieux ouvriers, décrits comme majoritairement idéalistes, anti-allemands et anti-vichystes, chez lesquels "la résistance se manifeste de mille façons", avec une légère inflexion pour les ouvriers de formation catholique, un peu plus hésitants ;
- les milieux paysans, décrits comme bien moins idéalistes, ayant pu être, dans un premier temps, flattés par la démagogie de Vichy, mais tellement lésés et brimés par cette même politique, qu'ils ne sont plus dupes ;
- les milieux commerçants, industriels et la petite et moyenne bourgeoisie, plutôt majoritairement gaullistes, mais "de salon", c'est-à-dire plutôt cantonnés au discours et peu enclins à l'action risquée ;
- les milieux aristocratique et de la grande bourgeoisie, plus ambigus, réactionnaires et craignant une victoire anglo-saxonne qui signerait la défaite de leurs idées ; seuls les jeunes pourraient constituer une force résistante, mais non point leurs aînés ;
- le clergé, un milieu partagé entre jésuites, foncièrement anti-allemands, curés résistants et autres prêtats, ambigus, gardant leur confiance dans le maréchal, reconnaissant des mesures cléricales du gouvernement, bien que redoutant que la libération ne se mue en révolution sociale ;
- les administrations, qui, selon Meunier, sont aptes à fournir de hauts fonctionnaires résistants très efficaces le moment venu ainsi qu'une cohorte de petits fonctionnaires unanimement résistants ; bien entendu, la méfiance règne quant aux fonctionnaires nommés par l'Etat français, prêts à retourner leur veste si le vent tourne et c'est parmi eux, selon Meunier, que l'on trouverait le plus grand nombre des "pires bochisants" ; avec ceux-là, il faudra, à la libération, se montrer intraitable - ajoutez-Il ;
- les milieux de la gendarmerie et de la police, qui reprend la même dichotomie que les administrations, où s'opposent de nombreux résistants aux derniers nommés, redoublant de zèle.

S'ensuit une description de l'attitude de la population en général, partagée entre un courant de solidarité nationale (avec les prisonniers, les juifs, les familles des otages) et la mention de la détermination et du courage des femmes et jeunes filles acquises à la Résistance, et dont l'influence est décrite comme étant "considérable" et qui s'opposent aux nombreuses femmes fréquentant les occupants, "une des misères de la guerre, phénomène commun aux époques troublées et effet de l'argent sur une population affamée et nécessiteuse".

Jean Meunier décrit ensuite l'attitude des occupants, moins arrogants, mais plus cruels dans la répression, soucieux de l'enlèvement conduisant à l'éternisation du conflit, découragés - certains officiers allemands reprochant à Hitler l'attaque de la Russie - et durement marqués par l'entrée en guerre des Etats-Unis. Meunier estime venu le moment de "chercher à dissocier la troupe des chefs".

Est ensuite abordée la notion de Résistance organisée, dense mais imparfaite et qui gagnerait, selon Meunier, à se coordonner à l'action militaire, ce qui rênlève rien à l'efficace propagande (presse clandestine argumentée, notamment) qu'elle mène et qui devrait être encouragée et développée.
















Visualisation du bloc-notes (1)

Pour visualiser votre sélection, cliquer sur l'icône « Voir le bloc-notes » situé en haut à droite de l'écran



Visualisation du bloc-notes (2)

Vider le bloc-notes 3 documents

Ordre	Aperçu	Description
 		Rapport sur l'état d'esprit et l'opinion en zone occupée, Jean Meunier, octobre 1942 Rapport sur l'état d'esprit et l'opinion en zone occupée, rédigé par Jean Meunier en octobre 1942 et envoyé à Félix Guoin avec une lettre d' Archives municipales de Tours Droits réservés  
 		Fausse carte d'identité de Raymonde Meunier au nom de Raymonde "Mercier" Fausse carte d'identité de Raymonde Meunier au nom de Raymonde "Mercier", officiellement faite à la préfecture de la Mayenne, 20 mars 1941 Archives municipales de Tours Droits réservés  
 		Colonne de Panzer IV traversant un village français Mai 1940. Archives fédérales allemandes (Deutsches Bundesarchiv) Droits réservés  

Ce bloc-notes n'est pas sauvegardé. [Cliquez ici](#) pour le sauvegarder.
Vous pourrez lui donner un titre et ajouter un commentaire.

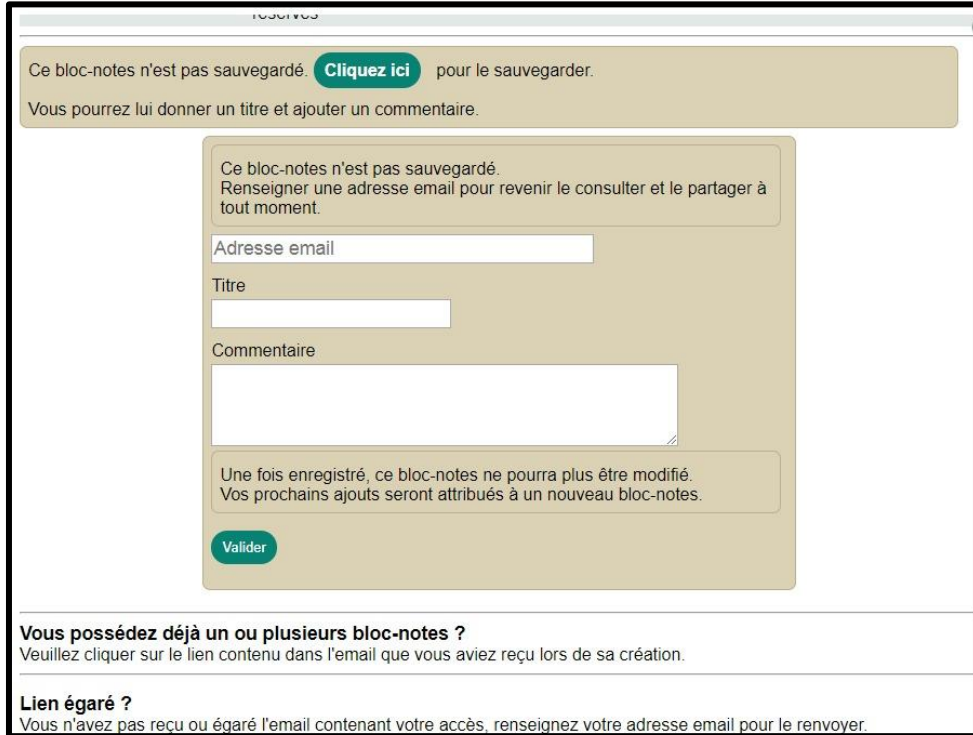
Vous possédez déjà un ou plusieurs bloc-notes ?
Veuillez cliquer sur le lien contenu dans l'email que vous aviez reçu lors de sa création.

Lien égaré ?
Vous n'avez pas reçu ou égaré l'email contenant votre accès, renseignez votre adresse email pour le renvoyer.
 [Envoyer](#)

A cette étape, il est possible de :

- Modifier l'ordre des notices avec les flèches
- Visualiser les notices ou les supprimer du bloc-notes
- Sauvegarder le bloc-notes

Sauvegarder le bloc-notes



Ce bloc-notes n'est pas sauvegardé. [Cliquez ici](#) pour le sauvegarder.

Vous pourrez lui donner un titre et ajouter un commentaire.

Ce bloc-notes n'est pas sauvegardé.
Renseigner une adresse email pour revenir le consulter et le partager à tout moment.

Adresse email

Titre

Commentaire

Une fois enregistré, ce bloc-notes ne pourra plus être modifié.
Vos prochains ajouts seront attribués à un nouveau bloc-notes.

[Valider](#)

Vous possédez déjà un ou plusieurs bloc-notes ?
Veuillez cliquer sur le lien contenu dans l'email que vous avez reçu lors de sa création.

Lien égaré ?
Vous n'avez pas reçu ou égaré l'email contenant votre accès, renseignez votre adresse email pour le renvoyer.

Remplir les champs du formulaire

Une fois le formulaire validé, un mail est envoyé avec l'URL du lien renvoyant le bloc-notes

Musée de la résistance en ligne blocnotes@museedelaresistanceenligne.org via higgs.aam-com.com

À moi

Bonjour,

Vous avez récemment enregistré un bloc-notes sur notre site, vous pouvez le consulter à tout moment à cette adresse:

http://www.museedelaresistanceenligne.org/musee/mediatheque/bn_partage.php?id=220&key=8840949405f2d3c7a4e88b7c9129baa39a9c8845

Vous pouvez également partager ce bloc-notes à votre entourage en utilisant la fonction prévue à cet effet.

Cordialement,
L'équipe du Musée de la Résistance en ligne.

Afficher le bloc-notes

 Voir le bloc-notes (0)

Bloc-notes

test

 Imprimer

 Export PDF

Aperçu

Description



Colonne de Panzer IV traversant un village français

Mai 1940.

© [Archives fédérales allemandes \(Deutsches Bundesarchiv\)](#) Droits réservés

 Afficher



Fausse carte d'identité de Raymonde Meunier au nom de Raymonde "Mercier"

Fausse carte d'identité de Raymonde Meunier au nom de Raymonde "Mercier", officiellement faite à la préfecture de la Mayenne, 20 mars 1941

© [Archives municipales de Tours](#) Droits réservés

 Afficher



Rapport sur l'état d'esprit et l'opinion en zone occupée, Jean Meunier, octobre 1942

Rapport sur l'état d'esprit et l'opinion en zone occupée, rédigé par Jean Meunier en octobre 1942 et envoyé à Félix Gouin avec une lettre d'accompagnement.(...)

© [Archives municipales de Tours](#) Droits réservés

 Afficher

Partager ce bloc-notes

Renseigner l'adresse email du destinataire de ce bloc-notes

Adresse email de votre ami

Valider

Des expositions et des fonctions à découvrir

MUSÉE DE LA **RÉSISTANCE** 1940-1945 EN LIGNE



Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas
Charles de Gaulle
fondation de la résistance

- EXPOSITIONS
- MÉDIAS
- LIEUX
- PERSONNES
- OUTILS ET RESSOURCES
- ESPACE PÉDAGOGIQUE CNRD

>Les brassards de la Résistance

LES BRASSARDS DE LA RÉSISTANCE

Cette exposition vous propose de découvrir ce qu'est le brassard FFI et quelle est son importance au regard des lois de la guerre.

La première partie de l'exposition est consacrée au statut des FFI et aux lois de la guerre. Soldats sans uniformes et sans statut, les FFI risquent la mort s'ils sont capturés par les troupes allemandes, d'où la nécessité de leur donner un statut et un signe de reconnaissance.

La seconde partie évoque les brassards parachutés à destination des FFI par le BCRA de Londres et la DGSS à Alger et leur historique depuis les premières pistes de réflexion émises par le War Office à l'automne 1943 jusqu'au premier parachutage de brassards en France le 24 juin 1944 tout en évoquant également les demandes d'un signe de reconnaissance émanant de France ou encore les confections locales inspirées des brassards de Londres et d'Alger.

Une troisième partie est dédiée aux consignes données en France pour la conception des brassards que ce soit par l'état-major national FFI, le COMAC ou les chefs de mouvements et réseaux. Elle traite également de la fabrication des brassards et



Typologie des brassards, de la clandestinité à l'après-libération



Auteur(s) : Fabrice Bourrée

Brassards délivrés par des mouvements ou réseaux

HAUT ▲



Brassards délivrés par des organismes civils

HAUT ▲

Aux brassards des FFI, il faut ajouter ceux des résistants « civils » relevant des CDL, CLL ou du CPL et qui semblent avoir surtout servi dans les premiers temps de l'après-libération, pendant la phase d'installation des pouvoirs locaux résistants. Ces derniers sont, le plus souvent, hâtivement confectionnés en utilisant des rubans d'inauguration, des guirlandes, des brassards avec inscription « Commissaire » ou « Comité » prestement retournés ou « même » des écharpes d'élus, de reines ou de « madelons » d'avant-guerre, récupérés ou confisqués lors de l'investissement des mairies. Les couleurs tricolores y sont donc, ici, disposées horizontalement, sans ordre exact. La vocation « municipale » des CLL s'en trouve ainsi, pourtant, immédiatement identifiable.

Il est cependant difficile de déterminer si ces brassards ont été portés par des membres de ces organismes civils ou plus généralement authentifiés par l'apposition d'un cachet de ces comités.




LA RÉSISTANCE PAR LES OBJETS


Découvrez comment les résistants ont inventé leurs formes d'action.

L'exposition utilise des procédés très divers pour présenter une quarantaine d'objets de tous types : écrits, objets manufacturés ou bricolés, créations artistiques.

Pictogrammes des procédés utilisés :

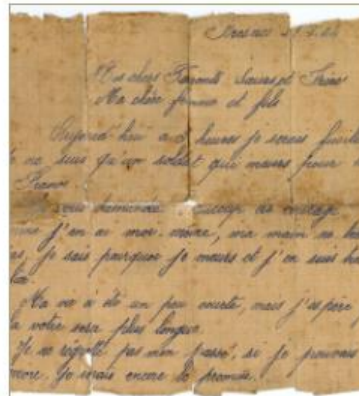
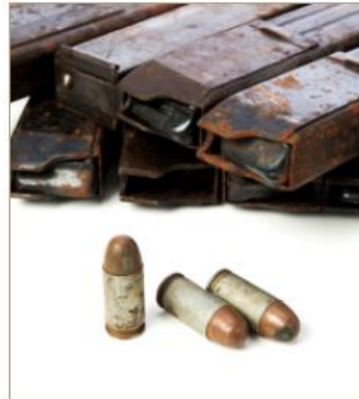
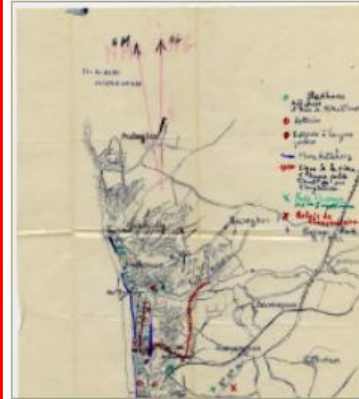
 réalité virtuelle
(présentation de l'objet à 360 °)

 flip-book

 document animé

 film

 archive sonore



Plan de l'expo



Crédits



Partenaires

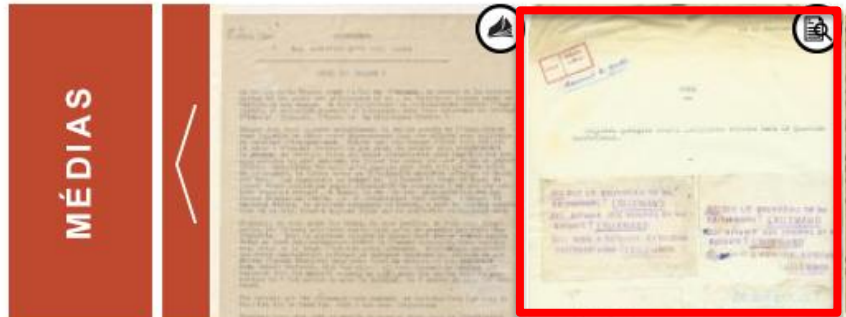
Exposition : La Résistance par les objets

"CONVAINCRE LES AUTRES"

Au milieu d'une France accablée par la défaite et paralysée par l'armistice, les premiers résistants se voient comme tâche prioritaire de lutter contre les propagandes de l'occupant et de Vichy. Les armes de ces résistants ont été les papillons, les tracts, les journaux clandestins. A l'usage, la contre-propagande est le meilleur moyen de développer les groupes résistants sur tout le territoire : elle permettait de recruter, en incitant à devenir eux-mêmes des diffuseurs. A partir de 1942, ont commencé à apparaître des éditions clandestines, des revues de réflexion, préparant l'après-libération.

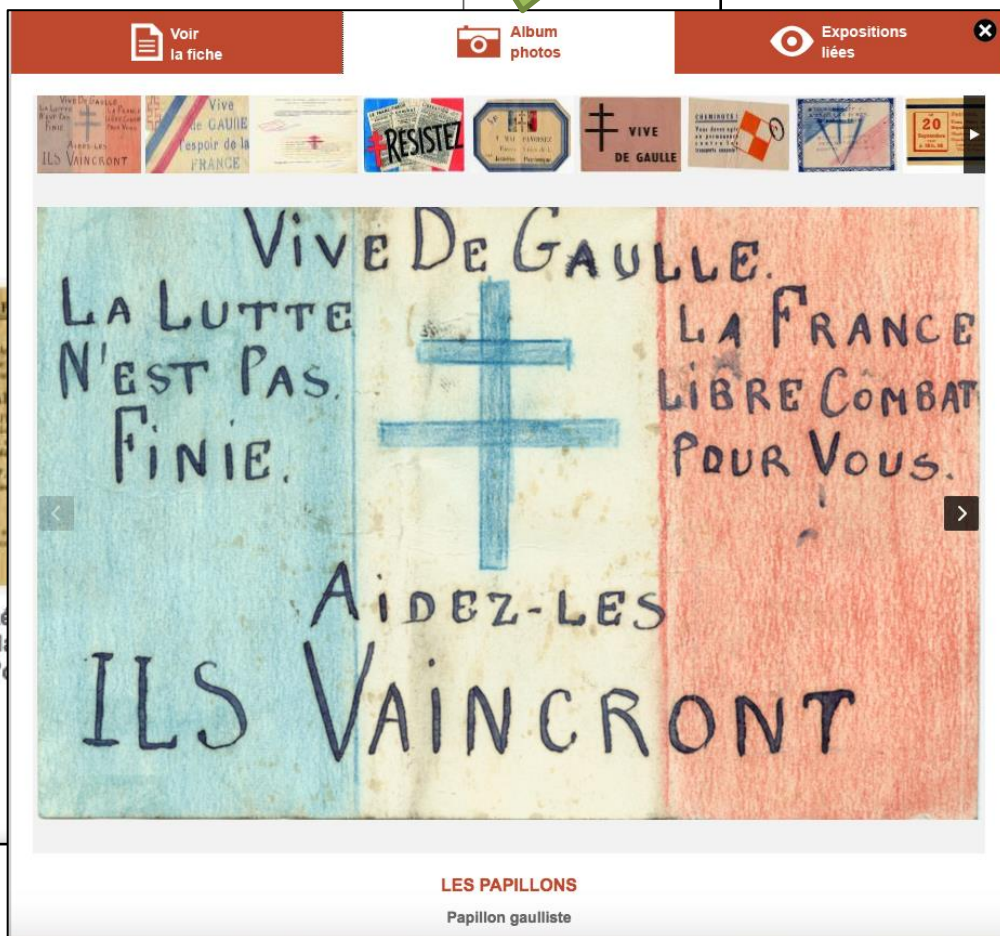
-> Suite de l'exposition : *Aider les alliés*

Fonction « album photos » pour accéder à d'autres documents, par exemple de nombreux tracts



La première contre-propagande vient des airs

Diffuser des papillons, c'est déjà vouloir agir sur l'opinion



LES PAPILLONS
Papillon gaulliste

Exposition : La Résistance par les objets

"MENER UNE DOUBLE VIE"

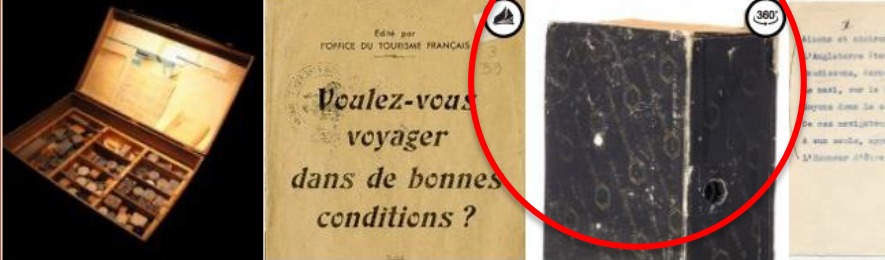
La « double vie », sous l'Occupation, n'a pas été limitée aux organisations clandestines. Les Français sympathisants de la cause alliée et de la France libre ont appris à dissimuler leurs activités, mais aussi à se reconnaître entre eux par des moyens détournés (le port d'insignes). Les résistants ont fabriqué des objets de fabrication quasi industrielle. Ils ont servi aux résistants, mais aussi à tous ceux qui ont travaillé en Allemagne, les Juifs traqués pour être déportés.

-> Suite de l'exposition : [Faire](#)

Réalité virtuelle
Voir un objet à 360 degrés

- Plan de l'expo
- Crédits
- Partenaires

MÉDIAS



Les faux papiers: une activité au service de tous les proscrits

Un manuel du faussaire...sous fausse couverture

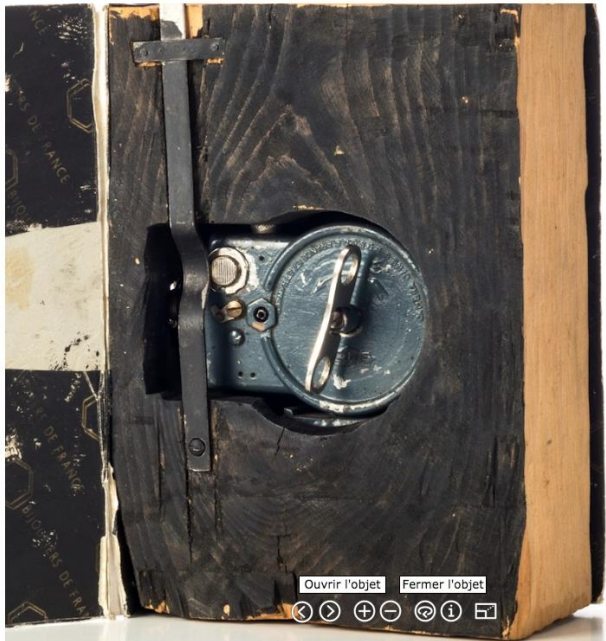
Caméra cachée

Recette pour crypter ses messages

Voir la fiche

Agrandir l'image

Médias liés



Ouvrir l'objet Fermer l'objet



Découvrir d'autres expositions utiles pour préparer le CNRD

EXPOSITIONS

>Jean Moulin (1899

JEAN MOULIN

Figure emblématique française, Jean Moulin, né en 1899, à Béziers. Très jeune carrière préfectorale, le plus jeune sous-préfet de France, Albertville, puis à Châteaubriant, chef du cabinet du Ministre de l'Intérieur, populaire. Un an plus tard, nommé préfet d'Aveyron, il est le plus jeune Français à être nommé préfet de fonctions.

Préfet d'Eure-et-Loire, il a maintenu le calme et l'ordre lors de l'afflux des réfugiés. En juin 1940, Jean Moulin a fait un document soumis à la Commission selon laquelle un sénégalais appartenant à la Résistance aurait commis des crimes de collaboration l'amène à qui témoigne de sa détermination ; il se jette dans la gorge. Il échappe à la mort, est révoqué par le général de Gaulle en novembre 1940. Concrètement ses fonctions de Résistance.

Convaincu de son rôle face à l'occupant, il se rendit rencontrer le général de Gaulle. Les deux hommes ne se firent pas leur confiance et Jean Moulin eut la lourde tâche d'unifier le Sud de la France.



EXPOSITIONS

MÉDIAS

>Le Conseil National de la Résistance (CNR)

LE CONSEIL NATIONAL DE LA RÉSISTANCE

Le Conseil national de la Résistance est une institution politique unique dans l'histoire de France, mais aussi dans l'histoire des pays occupés. Organe clandestin représentatif de l'ensemble de la Résistance, il résulte d'un processus d'unification entamé entre les mouvements de Résistance, et de la décision du général de Gaulle de construire l'unité de la Résistance. Créé en mai 1943, son unité s'est maintenu durant l'Occupation et à la Libération. Par l'étendue de sa représentativité et par sa longévité, le CNRD tranche avec les unifications inachevées ou brisées que l'on observe dans les autres pays d'Europe.

The National Council of the Resistance (CNR) was a political institution unique to the history of France, as well as to the history of all occupied countries. As a clandestine organization which represented the entirety of the Resistance, it resulted from increased collaboration between the multiple resistance movements and also from General de Gaulle's decision to create a uniform Resistance movement. Established in May of 1943, it maintained this unity throughout both the Occupation and Liberation. Through its vast representation and its longevity, the CNRD differed from other organizations which achieved less or even split in other European countries.

Auteur(s) : Equipe Département AERI



EXPOSITIONS

MÉDIAS

LIEUX

PERSONNES

OUTILS ET RESSOURCES

ESPACE PÉDAGOGIQUE CNRD

Voir le bloc-notes (0)

>Le Vercors résistant

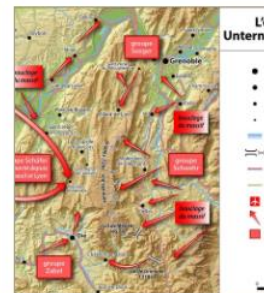
LE VERCORS RÉSISTANT

Trame historique introductive

Le maquis du Vercors (fin 1942 - mai 1944)

Lors de la Campagne de France (mai-juin 1940), le massif du Vercors resta en retrait des combats, même de la bataille des Alpes qui se déroula à ses pieds (Cluse de Voreppe). Les habitants tentèrent de s'acclimater aux changements impulsés par l'Etat Français, mais, déjà, quelques actes isolés de désobéissance se manifestèrent dès 1940. Les réticences furent particulièrement vives parmi les socialistes du massif, qui organisèrent des réunions pour, dans un premier temps, reconstituer clandestinement leur parti. Par ailleurs, nombre de personnes extérieures trouvèrent refuge dans le Vercors : élèves de plusieurs lycées privés parisiens, jeunes Polonais, israélites, ou enfants du Var dans le canton de La Chapelle-en-Vercors à partir de 1942.

Après l'instauration de la Relève en 1942, la création du Service du travail obligatoire (STO) en février 1943 imposa à de nombreux jeunes Français de partir travailler en Allemagne. Cela concourut de manière décisive à la création du maquis du Vercors. Fin 1942-début 1943, un groupe de socialistes du Vercors, Eugène Samuel, Victor Huillier, André Glaudas, etc. en relation avec des militants grenoblois,



imprimer



Plan de l'expo



Crédits



Partenaires



Bibliographie



Chronologie



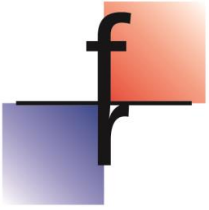
Pédagogie





Application mobile





Au hasard des rues et des places, des routes et des chemins, quel promeneur n'a pas rencontré des lieux de mémoire liés à l'histoire de la Résistance et de la Libération (1940-1945) ? Ces plaques commémoratives, stèles ou monuments, souvent bien modestes, parfois dédiés à un seul résistant, ont été conçus pour lutter contre l'oubli de ceux qui se sont battus pour nos libertés il y a plus de soixante-dix ans.

Découvrez près de 1300 lieux déjà recensés et présentés par une équipe d'historiens.

Aidez-nous à enrichir notre histoire commune en photographiant, au hasard de vos trajets ou de vos promenades, les plaques ou stèles qui manquent encore dans cette base des lieux de Mémoire.

Enregistrement et connexion

The screenshot shows a dark blue mobile application interface. At the top, there is a header with the text 'Accueil' and an information icon (i). Below the header is a camera icon and the text 'Lieux de mémoire'. The main content area contains three input fields: 'Votre adresse de courriel', 'Votre Mot de passe', and a checkbox labeled 'J'accepte les Conditions Gén...'. Below these fields is a red 'Connexion' button. At the bottom, there are two links: 'Créer un compte' and 'Mot de passe oublié'. Annotations on the right side of the image include an arrow pointing to the header, a bracket pointing to the input fields, and an arrow pointing to the checkbox.

← Présentation de l'application
Mode d'emploi

} Interface de connexion

← Règles de publication
Mentions légales

Onglet « carte »



Géolocaliser les lieux de mémoire dans un rayon de 3 ou 6 km

16 Allée du Général Denain, 75015 Par...

Rayon de recherche : 3 km
Lat : 48.8513, Lng : 2.29530
Touvé : 188 Lieu(x) de mémoire

Google Données cartographiques ©2017 Google Conditions d'utilisation

Accueil Carte Medias Album News

14-16 Rue des Chantiers, 78000 Versa...

Rayon de recherche : 6 km
Lat : 48.7964, Lng : 2.13709
Touvé : 4 Lieu(x) de mémoire

Google Données cartographiques ©2017 Google Conditions d'utilisation

Accueil Carte Medias Album News

Chemin de Saint-Estève, 13007 Marsei...

Rayon de recherche : 6 km
Lat : 43.2871, Lng : 5.33003
Touvé : 7 Lieu(x) de mémoire

Google Données cartographiques ©2017 Google Conditions d'utilisation

Accueil Carte Medias Album News

Onglet « carte »



Découvrir les événements associés à un lieu de mémoire

16 Allée du Général Denain, 75015 Par...

Rayon de recherche : 3 km
Lat : 48.8513, Lng : 2.29530
Touvé : 196 Lieu(x) de mémoire

Accueil Carte Medias Album News

Paris XVe

Plaque en hommage au FFI Camille Monnin

Légende :
Plaque en hommage au FFI Camille Monnin, située 1, rue de Lourmel, Paris XVe

Lat: 48.85032, Long: 2.29226

Voir la fiche Ajouter à mon album

http://museedelaresistance

Né le 5 septembre 1905 à Paris VIe, Camille Monnin effectue, entre 1925 et 1927, ses obligations militaires au 71^e régiment d'infanterie. Durant la campagne de 1939-1940, il est mobilisé à la 24^e compagnie de passage. Prisonnier de guerre, interné au stalag XVIIA, il est finalement libéré puis démobilisé le 17 mars 1941 avec le grade de sergent-chef.

Employé du métro, domicilié 77 boulevard de Grenelle (Paris XV^e), il rejoint la Résistance en novembre 1943 au sein du groupe « Métro Autobus ». Camille Monnin intègre la section FFI du XV^e et est nommé sergent-chef FFI par le colonel Réa le 18 août 1944. Il prend part aux combats pour la libération du XV^e. Le 25 août 1944, il est mortellement blessé sur les barricades élevées près de la station Duplex du métro aérien. Il décède le jour-même à l'hôpital Boucicault.

Son décès a été noté le 27 août sur le registre du commissariat Saint-Lambert (XV^e arr.). Une plaque honorant son souvenir a été posée à l'angle de la rue de Lourmel et du boulevard de Grenelle : « Ici est tombé pour la Libération de Paris le 25 août 1944 Camille Monnin 39 ans sergent-chef dans l'armée régulière et FFI ». Le ministère des Anciens combattants attribua à Camille Monnin la mention « Mort pour la France », il a été homologué FFI.

Fabrice Bourrée
Sources : Service historique de la Défense, 16P426816
Arch. P.Po. BA 1801. BA 1819 - SHD, Caen AC 21 P

Contribuer



Photographier les lieux manquants

Ajouter un nouveau Lieu de m...



Titre	<input type="text"/>
Lat	48.8513524
Lng	2.2953072
Adresse	16 Allée du Général Der
Type	Monuments et plaques ▾
Commentaire	<input type="text"/>
Ajouter une ou deux images (Max 2)	
<input type="button" value="Enregistrer"/> <input type="button" value="Envoyer à l'AERI"/>	

Saisie manuelle

Localisation automatique

Saisie manuelle

Prise de vue directe

Sélection depuis galerie du smartphone

Sélection depuis album personnel

Enregistrement ou envoi



Validation

Importation dans la console d'administration du Musée de la Résistance en ligne

Mon May 15 2017 12:23:36 GMT+0200 (CEST) Monument departemental de la deportation

Adresse : 5009A Place du Monument aux Morts, 47150 Lacapelle-Biron, France
Crée : Mon May 15 2017 12:23:36 GMT+0200 (CEST)
Latitude : 44.6003296
Longitude : 0.8955628
Type : Monuments et plaques
Comment : undefined
Update : Tue May 16 2017 15:33:07 GMT+0200 (CEST)

londero47360@yahoo.fr



Importer **Ne pas importer**

MUSÉE VIRTUEL DE LA **RÉSISTANCE** Administrateur Se déconnecter

Media	Expo	Autorisation	Personnes	CD-ROMs	Partenaire	Album	Mot clé	Lieu	Zoom	Pédago
Liens	Utilisateurs	Consultation	Pages	PDFs	Images					

MEDIA 9215 - MONUMENT DÉPARTEMENTAL DE LA DÉPORTATION, LACAPELLE-BIRON (LOT-ET-GARONNE) [EDITER CE MEDIA](#) [Précédent](#)

Media

Nom : Monument départemental de la déportation, Lacapelle-Biron (Lot-et-Garonne)
Type : image
Type précision : Monument
Numéro : 9215
Publié : Oui
À Documenter : Non
Fiche pédago : Non
CNRD : Non

Légende

Place du Monument aux Morts, 47150 Lacapelle-Biron


Description matérielle

Photographie numérique en couleur

Droits

Producteur : Pascal Londero
Droits : Droits réservés
Droit spécial :
Copyright Lien partenaire :
Copyright libre : Cliché Pascal Londero

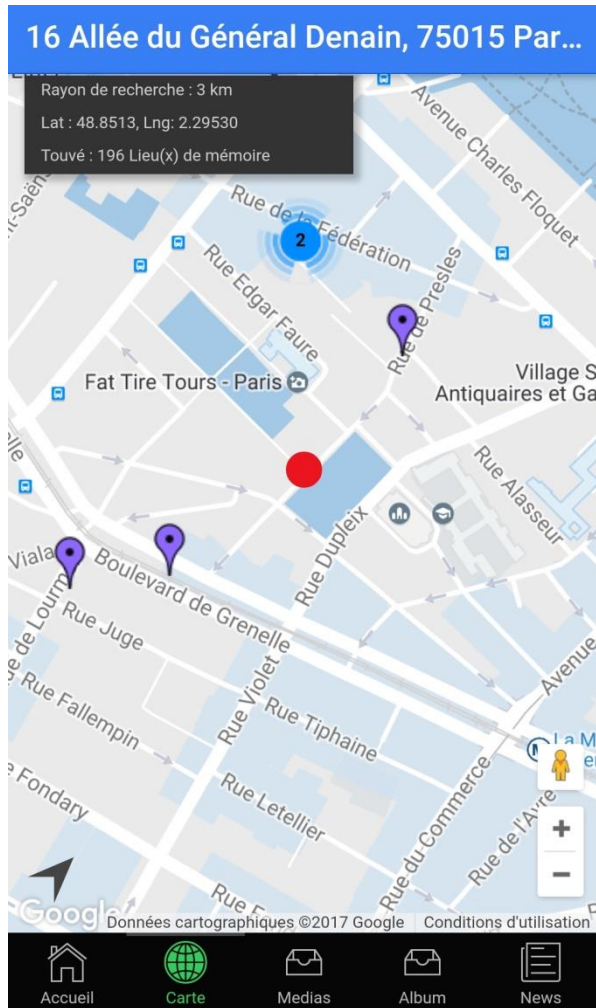
Média Vignette



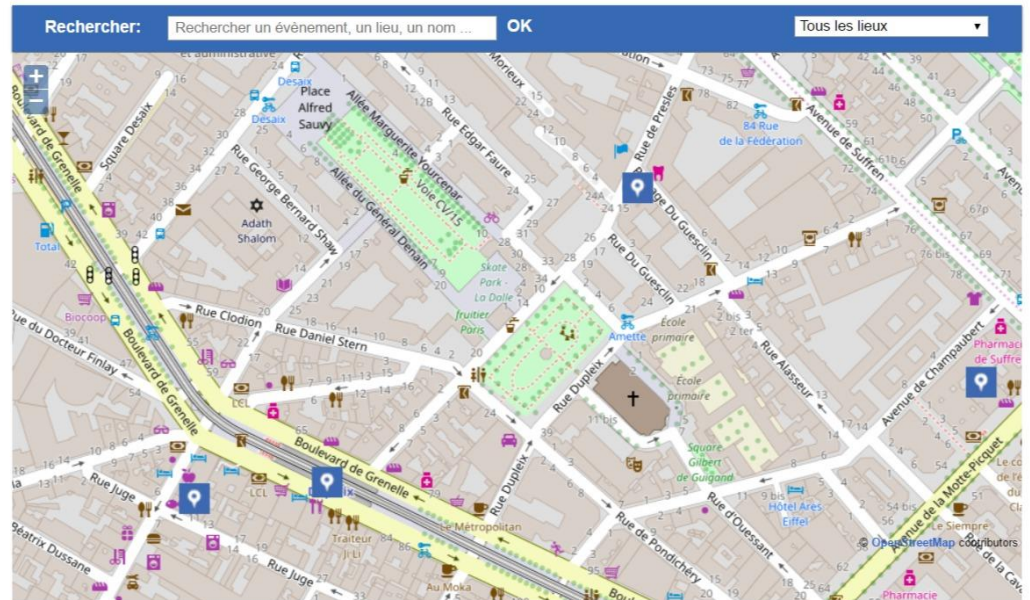
Voir le recto
Voir le verso

Intégration

Application mobile



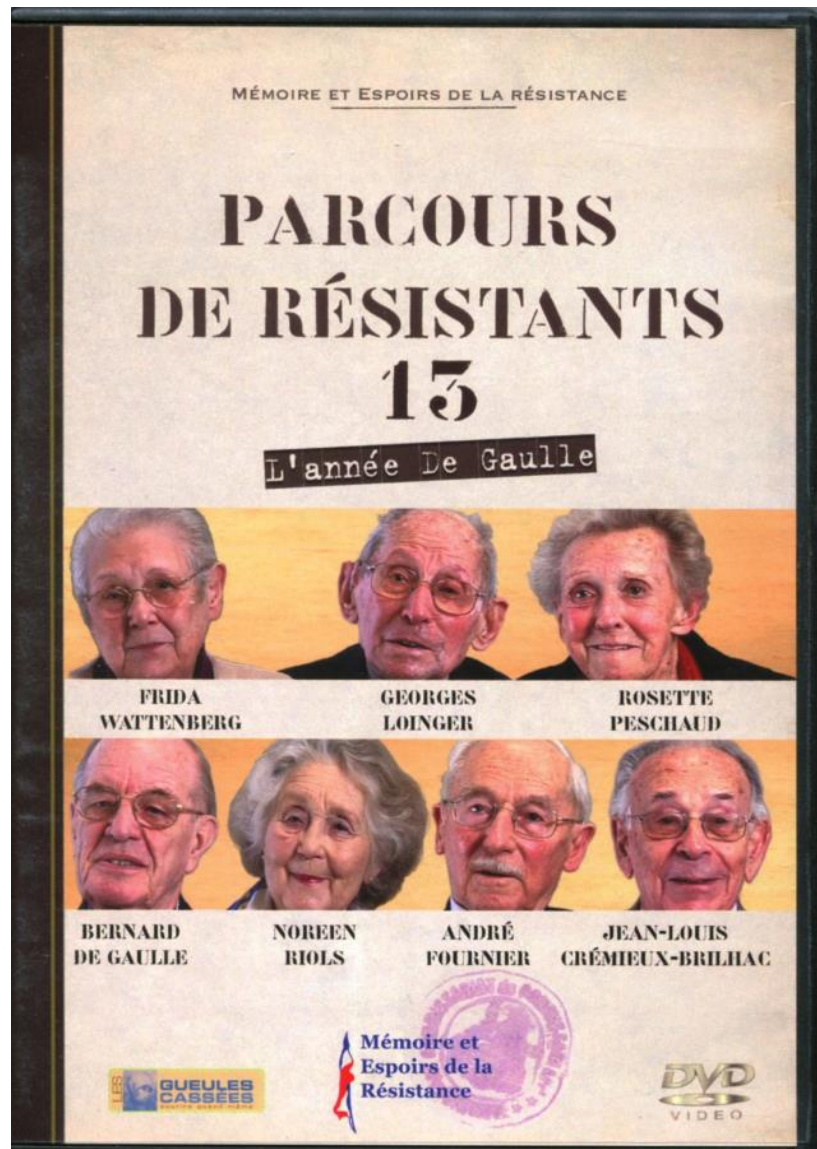
Base « lieux » du Musée de la Résistance en ligne



Découvrez des témoignages de résistants
par l'association des Amis de la Fondation de la Résistance
(Mémoire et Espoirs de la Résistance).

Parcours de
résistants
DVD-roms

Consulter le catalogue en ligne
www.memoresist.org/



Ressources des partenaires



CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

Des ressources pour participer



Accueil

Participer

Documents

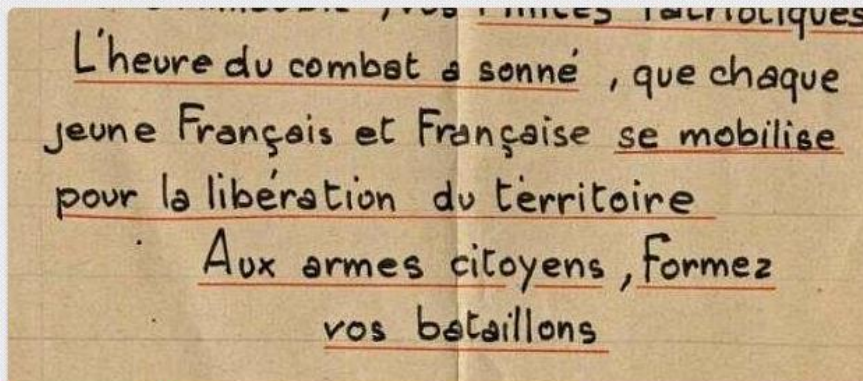
2017

Conseils

Sitographie

2017

Glossaire



CONCOURS

2017

2018

S'engager pour libérer la France

→ [Accès aux documents](#)



VIDEO

Les conseils aux candidats

→ [Le thème du concours 2017-2018](#)

13

octobre
1942

Agenda

TÉLÉVISION

Le fils de Saul, film hongrois de
László Nemes (2015)

le 13 octobre 2017 à 15:00



Participer

AU CONCOURS

Accueil



Bienvenue sur le site de la Fondation de la France Libre

Découvrez l'histoire de la France Libre et les actions de la Fondation

Des ressources en ligne sur les sites des fondations

- Fondation de la France libre
- Fondation Charles de Gaulle



Thème CNRD 2017-2018 "S'engager pour libérer la France"

Partenaire historique du Concours national de la Résistance et de la Déportation, la Fondation Charles de Gaulle se fait le relais de la brochure pédagogique mise au point par la Fondation de la France Libre avec les partenaires du Concours.



MINISTÈRE
DES ARMÉES

Chemins de MÉMOIRE

ACTUALITÉS

TOURISME DE MÉMOIRE

EDUC@DEF

HISTOIRE

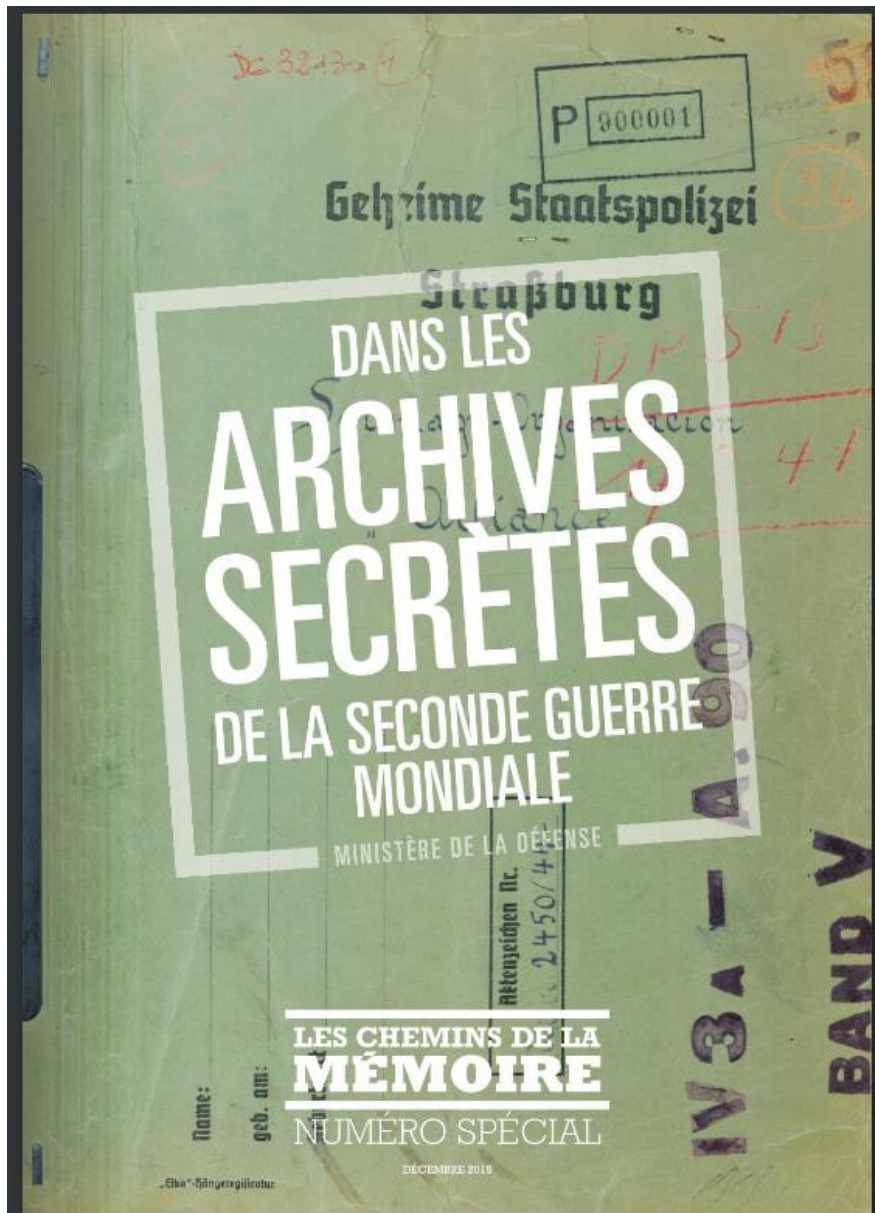


#Cejourlà : **27 octobre**

1940

Création à Brazzaville, par le général de Gaulle, du "Conseil de défense de l'Empire".





Les chemins de la mémoire, numéro spécial (décembre 2015) publié par le ministère des Armées à partir des archives du Service historique de la Défense (Vincennes)

- À consulter sur le site **Chemins de mémoire**
www.cheminsdememoire.gouv.fr
- À feuilleter en ligne
<http://fr.calameo.com/read/000331627ecaaace9842e>



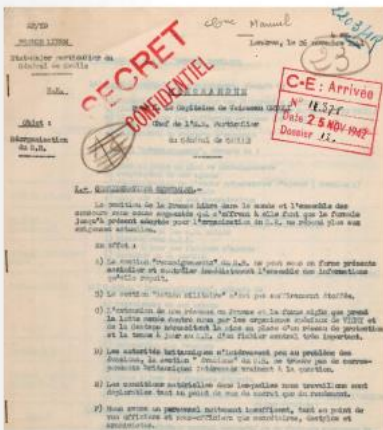
DANS LES ARCHIVES SECRÈTES DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE **LES SERVICES SPÉCIAUX DANS LA GUERRE**

2

LA FRANCE LIBRE. LE BCRA : LONDRES, ALGER, PARIS

Éditeur: ALBERTO

Les services spéciaux de la France libre, entrés dans l'histoire sous le nom de Bureau central de renseignements et d'action (BCRA), sont créés à Londres, le 1^{er} juillet 1940. Cependant, il faudra encore de longs mois pour que les services du colonel Passy soient pleinement opérationnels. Progressivement, ils vont élargir le champ de leurs activités et apprendre à travailler avec les Britanniques.



1
Mémorandum
de la réorganisation
du BCRA à Londres,
26 novembre 1941.
© 2012

«Le BCRA», écrivait son fondateur en 1947, a été une création spontanée qui, persévérant dans son être d'exception, a abouti à une création continue, s'adaptant sans relâche à des circonstances exceptionnelles variant et s'amplifiant chaque jour. Nain ou berceau, très rapidement il est passé géant.»

Il y a des étapes majeures dans l'histoire de ce nain devenu géant. L'automne 1941 en est assurément une, dont témoigne ce mémorandum, adressé le 26 novembre 1941 par le commandant Passy, chef du service de renseignement (SR) de la France libre, au capitaine de vaisseau Diron, chef de l'état-major particulier (EMP) du général de Gaulle. La réorganisation de son service témoigne d'une ambition forte : concentrer au sein d'un même service toutes les activités clandestines pour mettre entre les mains du général de Gaulle une arme puissante.



LES CHEMINS DE LA
MÉMOIRE

LES CHEMINS DE LA
MÉMOIRE

DANS LES ARCHIVES SECRÈTES DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE **LES SERVICES SPÉCIAUX DANS LA GUERRE**



1
Fiche d'engagement
d'André Dewarvin.
© 2012

DU 2^e BUREAU AU SR

Les services secrets de la France libre sont nés le 1^{er} juillet 1940 avec la nomination d'un jeune polytechnicien, capitaine du génie, André Dewarvin (voir doc. 2), bientôt connu sous le nom de Passy, à la tête du 2^e bureau de l'état-major du général de Gaulle. Tout est alors à créer à Londres et ce 2^e bureau est de fait un service de renseignement (SR), chargé de rechercher lui-même des renseignements en France. Officiellement dénommé «Service de Renseignement» en avril 1941, il collabore avec le Secret Intelligence Service (SIS) britannique, qui assure l'acheminement des agents à travers la Manche ou via l'Espagne et leur fournit les moyens de communiquer avec Londres, notamment par radio. Au-delà de l'adoption d'un nouveau nom en avril, le premier véritable changement survient en juin 1941 avec la création d'une nouvelle section – la section Action¹⁰ – chargée de travailler avec un autre service secret britannique, le Special Operations Executive (SOE), créé en juillet 1940, pour assurer la liaison avec les habitants des territoires occupés oboisés à entreprendre des actions subversives contre l'ennemi. Dès lété 1941, le SR s'attache donc à nouer des contacts avec les groupes de résistants qui se développent en France.

DU SR AU BCRAM

La situation évolue au cours de l'automne 1941, ce qui conduit Passy à proposer une réorganisation assez profonde de son service et à le rebaptiser Bureau central de renseignements et d'action militaire (BCRAM). Pourtant, le mémorandum du 26 novembre mentionne l'acronyme BCRA, ignorant la présence de l'adjectif «militaire» (voir doc. 1).

Il s'agit tout d'abord de développer l'activité de la section Renseignement¹¹, dirigés par son adjoint André Manuel (voir doc. 3 p. 21), dont les résultats contribuent largement à la crédibilité du service auprès des Britanniques.

Passy veut également élargir la section Action¹². De fait, Jean Maulin, arrivé à Londres en octobre, attend alors de repartir en France pour assurer la liaison avec trois importants mouvements de résistance de zone sud¹³. Son départ imminent laisse augurer un développement de l'action militaire clandestine. Il faudra toutefois attendre le mois de mars 1942 pour que la section Action soit réorganisée en profondeur : une section Action Études et Coordination (A/EC)¹⁴, plénière confiée à Maurice Ducloux (Saint-Jacques), élaborera les plans de sabotage que les organisations de résistance devront exécuter en appui du futur débarquement en France. >>>>



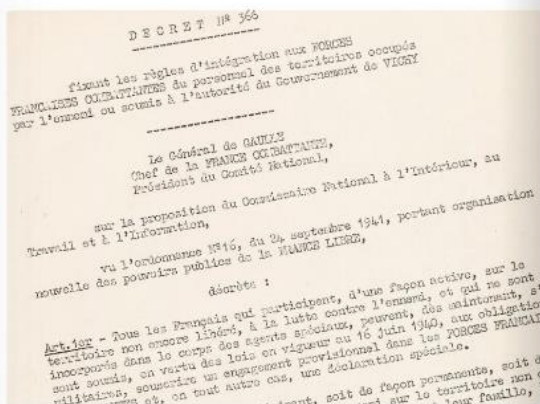
Reproduction de chirographes

DANS LES ARCHIVES SECRÈTES DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE 3 RÉSISTANTS ET AGENTS DE LA FRANCE LIBRE

3 LE DÉCRET 366 DU 25 JUILLET 1942

Michel ROCARD

La France libre a fait œuvre juridique, une œuvre fondamentale et fondatrice confirmée à la Libération et dont on retrouve trace dans notre droit positif. Tel est le cas du «décret 366» : signé à Londres le 25 juillet 1942, ce texte qui fixe les règles d'intégration aux Forces françaises combattantes est toujours en vigueur et continue de produire ses effets. Quant à la note d'application dudit décret, elle est à l'origine de chirographes particulièrement émouvants.



1 Décret n° 366 du 25 juillet 1942. © 2012

Évoquer l'œuvre juridique de la France libre, c'est rendre hommage à ses juristes, à commencer par René Cassin. Arrivé à Londres le 28 juin 1940, celui-ci est reçu par le général de Gaulle le lendemain même et aussitôt chargé d'organiser les services juridiques nécessaires au relèvement. L'homme est avisé et ses compétences sont connues, lui l'ancien combattant pacifiste, le professeur à la faculté de droit de Paris, le délégué de la France à la Société des Nations (SDN) durant 14 ans. Outre la création de ces services, René Cassin se voit confier la négociation des premiers accords avec Churchill, et la définition du statut des volontaires français arrivant en Angleterre pour continuer le combat. On doit aussi à cet intellectuel engagé, plein de rigueur et d'intégrité, une multitude d'actes de reconnaissance, d'accords bilatéraux, de notes diplomatiques, d'ordonnances et de décrets.

Peu à peu, en accroissant ses effectifs, en agrégeant de nouvelles compétences, en étoffant ses services et en diversifiant ses activités, la France libre est parvenue à se doter des attributs de la puissance publique. L'analyse du décret 366 en est l'une des illustrations.

UN TEXTE CAPITAL

Édicté à Londres, le 25 juillet 1942, et introduit clandestinement en France occupée à l'intention des chefs de réseaux, le décret 366 (voir doc. 1) est un texte capital qui fixe les règles d'intégration aux Forces françaises combattantes (FFC). Pour autant, ce décret, signé Charles de Gaulle, chef de la France combattante et président du Comité national, fut longtemps méconnu des historiens et du grand public, de même que la note

LES CHEMINS DE LA MÉMOIRE

LES CHEMINS DE LA MÉMOIRE

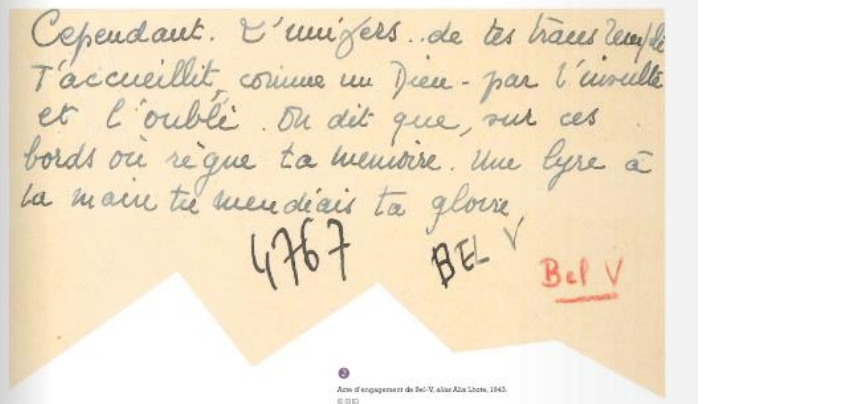
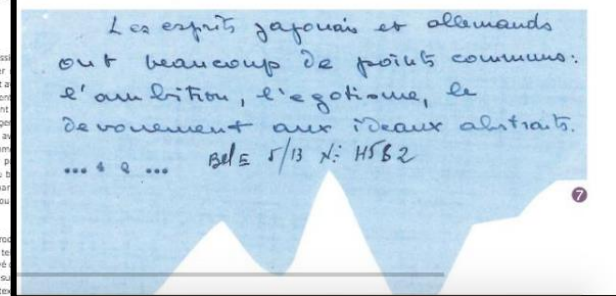
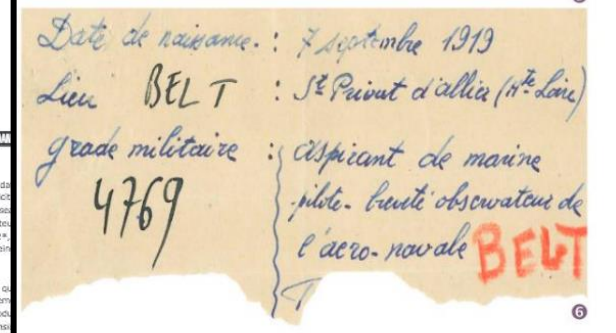
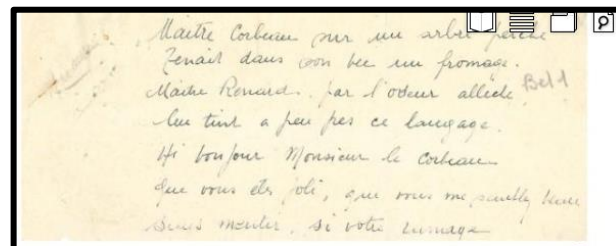
ou circulaire d'application subéquente n°1368/D/BCRA du 27 juillet 1942. Sans doute est-ce à cause de ce défaut d'organisation que la lecture des dossiers touchant aux réseaux FFC sous du Bureau Résistance désappointe certains lecteurs, notamment ceux qui butent sur ces catégories O, P1 et P2*. grades d'assimilation et cette notion d'agent dont ils peinent à comprendre le sens et la portée.

Afin de mieux faire connaître ces deux textes, précisons qu'ils sont aujourd'hui aisément consultables sur Internet. Nullement abrégés, ils conservent leur validité et continuent de produire leurs effets. Ils ont toute leur place dans le Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre, ainsi que dans le Bulletin officiel des Armées.

LA NOTE 1368/D/BCRA

Intégrer les volontaires aux FFC suppose la tenue de dossiers individuels à Londres. Mais comment faire pour créer des dossiers quand les volontaires n'ont aucun contact direct avec les services londoniens de la France libre, quand ils usent abusivement sur place de pseudonymes, quand ils évitent de conserver des papiers qui les exposent aux pires dangers ? Qui plus est, une fois la paix revenue, ils souhaitent se faire entendre et attester de la réalité de leur engagement. Comment alors prouver l'appartenance au réseau, notamment pour bénéficier de l'homologation des services accomplis ou pour encore obtenir indemnités et pensions prévues par décret en cas de préjudice, d'arrestation, d'invalidité ou de mort consécutive à des actes de résistance ?

Les juristes de la France libre ont détaillé ces points en produisant la note ou circulaire 1368/D/BCRA. Sans doute, de telles préoccupations juridico-administratives ont-elles soulevé remarques plus ou moins acerbes de la part de ceux qui, au terrain, s'attendaient à recevoir des armes plutôt que des textes de droit. Mais sans doute aussi ont-elles permis à certains de





Tracts et papillons. Papiers de l'urgence, Paris, Editions Artulis, 2016

Consulter en ligne des tracts commentés par Laurent Douzou

<http://resistance.editionsartulis.fr/>

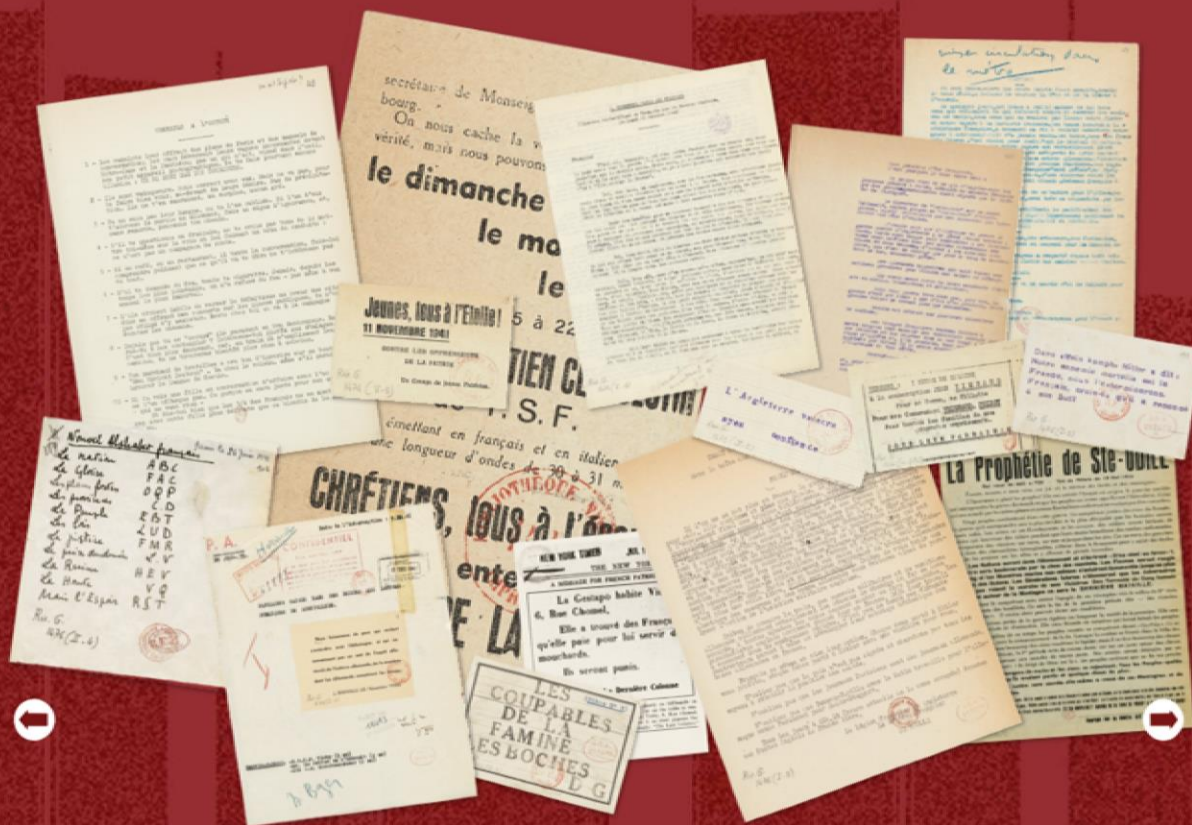
**Tracts et papillons
clandestins de la
Résistance**
Papiers de l'urgence

- Préface
- Introduction
- [Voir les tracts](#)
- Analyses
- Compléments
- Commander le livre
- Partenaires
- Crédits

Avec le concours de la Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives, une direction du secrétariat général pour l'administration du ministère de la Défense.



éditions Artulis
Pierrette Turlais



LES ACTUALITÉS

LA SÉLECTION

TYPES DE DOCUMENTS

THÉMATIQUES

AIRES GÉOGRAPHIQUES

LES ACTUALITÉS

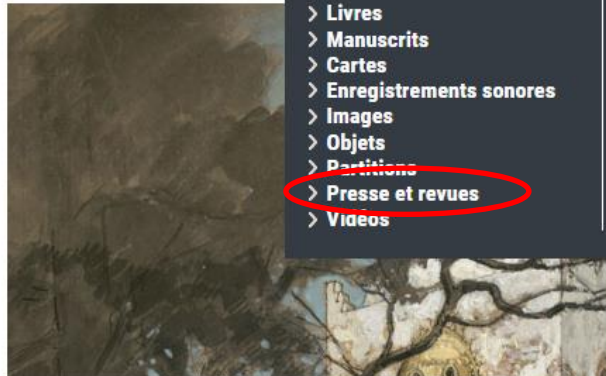
de la Bibliothèque numérique

4 286 585 DOCUMENTS EN LIGNE

- > Livres
- > Manuscrits
- > Cartes
- > Enregistrements sonores
- > Images
- > Objets
- > Partitions
- > **Presse et revues**
- > Vidéos

- > Arts, loisirs, sports
- > Droit, économie
- > Littératures
- > Histoire
- > Sciences

- > France
- > Afrique
- > Amériques
- > Asie
- > Europe



À LA UNE

Bibliothèques d'Orient

Gallica vous présente le site Bibliothèques d'Orient, fruit de la coopération entre la BnF et huit bibliothèques implantées au Proche-Orient. Venez la découvrir dès aujourd'hui en ligne et le 4 octobre à la BnF !



L'œil du cyclone

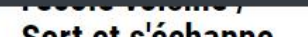
À travers les fonds de Gallica, Manioc – la bibliothèque numérique Caraïbes, Amazonie, Plateau des Guyanes – retrace l'histoire des plus tristement célèbres cyclones des Antilles françaises.

BLOG



Nos années folles

Le dernier film d'André Téchiné, *Nos Années folles*, est inspiré de la vie de Paul Grappe, déserteur travesti. Le blog Gallica revient sur une figure qui a marqué les années 20.



Sort et s'échappe en foule une troupe enfantine..."

En voyant des enfants sortir de l'école Victor Hugo

TÉLÉCHARGER L'EPUB

GALLICANAUTE



Cultivez votre jardin...

Alain Baraton, jardinier en chef du domaine de Trianon et du grand parc du château de Versailles, est également un grand utilisateur de Gallica. Interview !

Consultation en ligne des journaux clandestins de la Résistance

- Les principaux quotidiens
- Presse par thématiques
- Presse locale et régionale
- Presse par pays ou zones géographiques
- Journaux de tranchées
- Journaux clandestins de la Résistance
- Revue savantes

Si l'on considère *La Gazette* de Théophraste Renaudot fondée en 1631 comme le premier journal français d'information. 1789 instaure la liberté de la presse. Les feuilles éclosent en nombre (*Le Père Duchesne*, *L'Ami du Peuple*...) avant d'être réprimées. Le combat contre la censure agite tout le XIXe siècle qui s'achève par un « âge d'or de la presse » à la faveur de la Loi sur la liberté de la presse de 1835. Dès 1836, les formules novatrices du *Siècle* et de *La Presse* ouvrent la marche de cet essor. Les titres généralistes retranscrivent les partitions politiques et alimentent le débat. La presse satirique (*Le Charivari*, *Le Journal pour rire*...) se développe également qui à travers caricatures et portraits-charges dénonce le pouvoir et s'attache par l'humour un public fidèle. Plus étoffées que les journaux et d'une périodicité moindre, des publications prestigieuses (*La Revue des deux mondes*, *La Revue de Paris*) ou émanant de sociétés savantes parfois locales reflètent quant à elles l'intérêt croissant de l'époque pour les sciences, les arts et les lettres. D'abord peu présente, l'image gagne les colonnes des journaux et celles de leurs suppléments illustrés pour capter un lectorat croissant. Des titres féminins (*La Femme*, *Femina*...), sportifs (*La Pédale*, *Match*...) ou enfantins (*La Semaine des enfants*...) sont également créés. « La civilisation du journal » ne se cantonne pas à Paris mais touche



Les principaux quotidiens



Presse par thématiques



Presse locale et régionale



Presse par pays ou zone géographique



Journaux de tranchées



Journaux clandestins de la Résistance



Revue des sociétés savantes

Recherche par titres, par mouvements et organisations

Accueil > Presse et revues > Journaux clandestins de la Résistance

- Les principaux quotidiens
- Presse par thématiques
- Presse locale et régionale
- Presse par pays ou zones géographiques
- Journaux de tranchées
- Journaux clandestins de la Résistance
- Principaux titres
- Accès par mouvements et organisations
- Accès géographique
- Revues savantes

La Lettre de la Fondation de la Résistance, n°75, décembre 2013 a consacré une double page à l'étude d'une Une de Libération (25 avril 1942).

A consulter en ligne : Musée de la Résistance en ligne, onglet « Espace pédagogique », rubrique « Dossiers thématiques » www.museedelaresistanceenligne.org/

Étudier un mouvement de Résistance à travers la presse clandestine l'exemple d'un numéro de LIBÉRATION Par Hélène Stoas

La Une de ce numéro de Libération daté du 25 avril 1942, soit juste après le retour de Pierre Laval au pouvoir à Vichy, permet d'illustrer la façon dont la vie d'un mouvement de résistance s'organise autour d'un journal clandestin.

Un journal clandestin permet de :

1 S'ORGANISER

■ Pour publier régulièrement. Arriver à 11 numéros est déjà l'œuvre d'un groupe structuré qui a réussi à durer malgré la répression. Les interruptions temporaires ne sont pas rares, la parution est donc parfois irrégulière. Dans certains journaux, la numérotation fait des bonds par « bouff », pour compenser ces irrégularités.

Publier un journal clandestin de 4 pages est en effet un tour de force. Il faut trouver du papier, alors contrainte. Sortir un numéro imprimé comme celui-ci permet de gros tirages mais suppose de convaincre un imprimeur de copier travail officiel et clandestin dans un même lieu. Les numéros (comme celle de la CGT clandestine du Pays-de-Loire) sont plus faciles à trouver mais de capacité plus réduite.

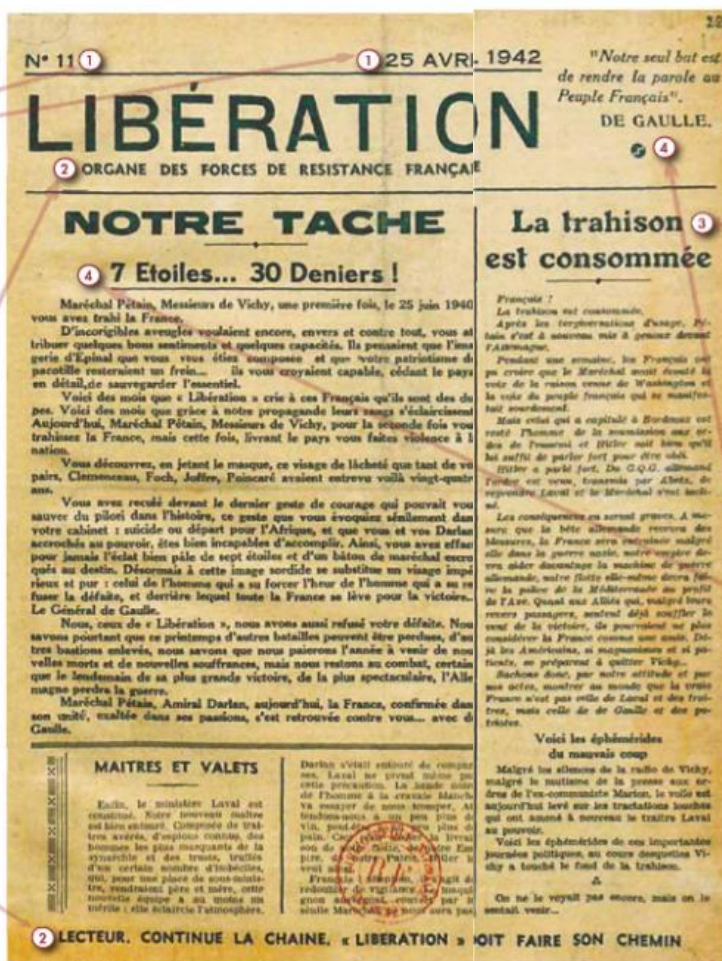
2 POUSSER À AGIR ET RECRUTER

■ Pour crédibiliser le journal. Les responsables doivent recruter dans divers milieux professionnels et se doter de services distincts et organisés : le renseignement pour trouver les informations (journalistes, fonctionnaires), la rédaction (secrétaires, agents de liaison), l'impression (papieriers et imprimeurs), la diffusion (ville en ville (commissariats ou chemists, qui circulent), le mouvement se structure et s'étend avec les services du journal.

■ L'aide décisive de la France Libre. Au début les militants ont tout fait. L'universitaire Jean Cavallès crée ainsi à l'École normale supérieure du papier. « Pendant un an, l'organisation a vécu de mendicité, ce qui lui a donné une endurance très remarquable » rappelle Emmanuel d'Astier de la Vigerie, chef du mouvement.

À la fin de 1941, Yves Mirand agent du BCRA – les services secrets de la France Libre –, parachuté en France avec pour mission de prendre contact avec la résistance en zone Sud, met fin à cet isolement en finançant Libération. 14 numéros sont publiés en 1942, la périodicité devient fixe et des photographies sont publiées car des flux de documents commencent à être échangés avec Londres.

Le mouvement s'étend grâce aux lecteurs qui se transforment en diffuseurs. La régularité est donc cruciale : à travers sa lecture et sa diffusion régulières, les lecteurs du journal se sentent complices et solidaires les uns des autres. S'autoproclamer « Organe des forces de résistance française », c'est afficher sur l'impression même du mouvement. Ce sous-titre irritait Henri Frenay, chef du mouvement Combat, en ce « qu'il était évidemment à penser au lecteur que le journal parle au nom de toute la Résistance ». Mais nombre de groupes ont été de tels sous-titres pour impressionner les hésitants.



"Notre seul but est de rendre la parole au Peuple Français".
DE GAULLE.

3 INFORMER

Dans les 4 pages, les rédacteurs tentent de donner des informations censurées dans la presse officielle par les services de propagande de l'occupant et de Vichy. L'écoute des radios alliées ou neutres, la connaissance des consignes de censure ou de rapports de l'administration française renseignent sur la politique de l'occupant et de celle de Vichy. Beaucoup d'informations factuelles figurant dans cette presse ne peuvent cependant être admises aujourd'hui sans être croisées avec d'autres sources.

À l'intérieur de ce numéro, les rédacteurs mettent ainsi en avant les manœuvres par lesquelles les Allemands ont fait pression sur Pétain pour le retour de Pierre Laval, le promoteur de la collaboration politique avec le Reich, en remplacement de Darlan : « voici les éphémérides du mauvais coup ».

4 DÉFENDRE UNE LIGNE ÉDITORIALE

Donner une ligne politique au journal permet à ses fondateurs, qui ne se connaissent pas avant 1940, d'élaborer une pensée commune. La ligne éditoriale s'affirme face à l'évolution de la guerre, de l'occupation et de Vichy. Le titre Libération est trouvé par Jean Cavallès en 1941. Choisir un tel titre en zone non occupée, c'est déjà donner une perspective politique, une alternative à la collaboration prônée par Vichy. Libération est anti-vichyste dès l'origine. Il se distingue ainsi d'autres journaux condamnant la collaboration mais sensibles au mythe d'un « double jeu » du Maréchal et à certains aspects de sa Révolution nationale. Pétain est qualifié de traître et comparé à Judas ce dont témoigne le titre « 7 étoiles... 30 deniers ».

À partir des contacts avec la France Libre fin 1941, la ligne éditoriale consiste aussi à définir sa position par rapport au général de Gaulle. La citation, qui apparaît au printemps 1942, signifie que Libération accepte de se rallier à ce général parce qu'il n'a pas de prétention politique personnelle. L'éditorial « Notre tâche » le définit d'ailleurs comme un chef jusqu'à la victoire militaire. Le journal se situe en effet dans une tradition républicaine de gauche, très méfiante à l'égard des tentations « bonapartistes » des militaires. Libération est appuyé par Daniel Mayer et Léon Jouhaux, respectivement anciens dirigeants de la SFIO et de la CGT.

Chronologie indicative

- Automne 1940 : Emmanuel d'Astier de la Vigerie, Jean Cavallès, Lucie Samuel (Albrac) et Georges Zampa se rencontrent dans un café à Clermont-Ferrand et forment le groupe La Dernière colonne.
- Février 1941 : Ce petit noyau de pionniers de la résistance est mis à mal lors d'arrestations qui font suite à un collage de tracts dans des villes de la zone Sud. L'idée du journal s'impose alors.
- Juillet 1941 : Parution du premier numéro du journal clandestin Libération tiré à 5 000 exemplaires.
- 1942 : Le mouvement Libération se structure en se dotant de services distincts : action politique, faux papiers, groupes francs, propagande-diffusion, secteur paramilitaire, service social.
- Septembre 1942 : Libération est tiré à 20 000 exemplaires.
- Janvier 1943 : Les mouvements Libération-Sud, Combat et Franc-Tireur s'unissent dans les Mouvements unis de Résistance (MUR). Seul le service de propagande-diffusion échappe à cette fusion. Chaque mouvement garde son journal.
- 1943 : Les tirages de Libération oscillent entre 60 000 et 100 000 exemplaires.
- 1944 : Libération est tiré jusqu'à 200 000 exemplaires, 300 000 pour les numéros spéciaux.

(1) Un tel travail peut être mené sur d'autres mouvements : Défense de la France, Franc-Tireur, Libération-Nord, pour le bibliographe voir notes 6 et 7 p. 8.
(2) et (3) Citations extraites du livre de Laurent Douzou, La Désobéissance. Histoire du mouvement Libération-Sud, Paris, éditions Odéon Jacob, 1993, p. 84 et p. 77.

Archives nationales, dossier « Seconde Guerre mondiale »

www.archives-nationales.culture.gouv.fr/seconde-guerre-mondiale

Série 72/AJ – Des témoignages de résistants numérisés et accessibles en ligne

The screenshot displays the Archives Nationales website interface. At the top left, the logo reads "ARCHIVES NATIONALES" and "SALLE DES INVENTAIRES VIRTUELLE". Below the logo, the location "Fontainebleau - Paris - Pierrefitte-sur-Seine" is indicated. A navigation menu includes "Accueil", "Conseils pour la recherche", "Plan d'orientation général", "Recherche multicritères", and "Consultation et service". A login box on the right contains fields for "Identifiant :", "Mot de passe :", and a link for "Mot de passe oublié".

The main content area features a document viewer titled "Témoignages d'Yves Allain, alias Grégoire, et de Jean-Louis Kervevan, alias Johnny, recueillis par Jeanne Fauchon". The document is displayed in a large window with a thumbnail on the left and navigation arrows. Below the document, a control panel includes "Zoom", "Luminosité", and "Contraste" sliders, a "Verrouiller les paramètres" checkbox, and a "Télécharger" icon. A page indicator shows "N° 1 / 5" with an "Aller à" button. At the bottom, a carousel of five document thumbnails is visible, with the first one selected.

Des ressources audiovisuelles

<http://fresques.ina.fr/jalons/parcours/CnRD-s-engager-liberer/s-engager-pour-liberer-la-france.html>

The image shows two overlapping web pages. The top page is from INA Jalons, featuring a red header with the 'jalons' logo and 'VERSION DÉCOUVERTE'. It includes a search bar and navigation tabs for 'MÉDIATHÈQUE' and 'PÉDAGOGIE'. A blue callout bubble points to the 'ina' logo with the text 'INA Jalons'. Below the header, a breadcrumb trail reads 'Parcours > Sélection > S'engager pour libérer la France'. The main content area has a 'SOMMAIRE' sidebar with a 'Sélection' section listing: 'Le temps de la décision (1940-1941)', 'Le temps de l'action (1942-1943)', 'Le temps du combat (1944-1945)', and 'Engagements'. The main text is titled 'S'engager pour libérer la France' and describes a selection of audiovisual resources from the INA archives, intended for educational use. A blue callout bubble points to the URL www.ecpad.fr/.

The bottom page is from ECPAD, with a dark header and navigation menu including 'ACCUEIL', 'VISITER L'ECPAD', 'ATELIERS PÉDAGOGIQUES', 'OUTILS PÉDAGOGIQUES', and 'RECHERCHE À'. A green callout bubble points to the 'ECPAD' text in the header. The main heading is 'CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION'. The text describes the partnership with the Fondation de la Résistance and the Fondation pour la mémoire de la Déportation. It details the 2017-2018 theme 'S'engager pour libérer la France' and lists two collections: 'Collection français et alliés' (121 617 clichés and 2 810 titres de films, 1939-1945) and 'Collection allemande' (353 632 clichés and 1 128 titres de films, 1939-1944). A footer note states: 'POUR TOUT USAGE DES FILMS DANS DES PROJETS AUDIOVISUELS, MERCI DE CONTACTER :'. A search bar is visible on the left side of the page.

Des témoignages à consulter en ligne

Fondation pour la mémoire de la déportation

30 BOULEVARD DES INVALIDES, 75007 PARIS | TÉL. 01 47 05 81 50

RECHERCHE Recherche

ACCUEIL LE BLOG LA FONDATION DOMAINES D'ACTION REVUE EN JEU BOUTIQUE LIENS UTILES CONTACT

<https://fondationmemoiredeportation.com/>

Mémorial de la Shoah
Musée
Centre de documentation

ACCUEIL EXPOSITION ITINÉRANTE ACTIVITÉS RESSOURCES ENSEIGNANTS INFOS PRATIQUES  


#CNRD

CNRD 2017-2018
S'engager pour libérer la France



<http://cnrd.memorialdelashoah.org/>

USC Shoah Foundation
The Institute for Visual History and Education

 **USC** University of Southern California

<https://sfi.usc.edu/>

Des brochures pédagogiques et des archives numérisées en ligne

- **Des musées de la Résistance et de la Déportation** (ex : Musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne, Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon, Musée départemental de la Résistance et de la déportation de Haute-Garonne, Musée de la Résistance du Morvan, etc)
- **Des centres d'archives départementaux**
- **Des lieux de mémoire** (ex : Mont-Valérien)
- **Des centres d'études**

Voir l'ensemble des ressources sur le Musée de la Résistance en ligne, rubrique « Espace pédagogique », pavé « CNRD »
www.museedelaresistanceenligne.org/pedago_espace.php?pave=4&concours=a



**Contacter le service pédagogique de la
Fondation de la Résistance**

Par mail: helene.staes@fondationresistance.org

Par téléphone: 01 75 43 34 41